



Réfection de l'ouvrage d'art sur la RD 12 au franchissement de la Domart à Saint-Léger-les-Domart

Amiens, le mercredi 17 août 2022

Le Conseil départemental de la Somme va réaliser, à partir du 22 août 2022, des travaux de réfection sur l'ouvrage d'art permettant à la RD 12 de franchir la rivière *la Domart* à Saint-Léger-les-Domart.

Des travaux rendus nécessaires

L'ouvrage est constitué d'un tablier en béton armé reposant sur 2 culées en maçonnerie. Il souffre d'une défaillance de l'étanchéité des deux trottoirs, entraînant une dégradation des bétons, de garde-corps peu sécurisant et d'affouillement au niveau des piédroits.

Travaux prévus du 22 août au 15 octobre 2022

Les travaux, qui débuteront le 22 août pour une durée d'environ 8 semaines, vont consister à :

- scier et déposer garde-corps ;
- démolir les bordures et la chape d'étanchéité des trottoirs ;
- construire de nouvelles longrines en rive pour y installer des garde-corps neufs aux normes actuelles ;
- reposer des bordures neuves, réaliser une nouvelle chape sur les trottoirs et les étancher avec une résine gravillonnée ;
- réaliser une longrine de confortement des piédroits.

Ces travaux se dérouleront sans coupure de circulation grâce à un alternat par feux, afin de limiter la gêne aux usagers.

Les travaux, intégralement financés par le Département, sont estimés à 120 000 €.

Invitant les usagers de la route à respecter la signalisation mise en place, le Conseil départemental de la Somme les rappelle à la prudence durant toute la durée du chantier et les remercie de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Julien WOCHOL

03 60 03 92 44 - jwochol@somme.fr

www.somme.fr/presse